



Lettre aux élus



Photo-montage Eoliennes depuis le Suc au May

Veix, le 27 août 2020

L'Association Vues sur les Monédières tient à informer les élus du territoire qu'elle a remis en Préfecture, lundi 24 août 2020, une lettre à Madame Salima Saa, nouveau Préfet de la Corrèze, concernant le projet de parc éolien du Peuch Géant, dont vous trouverez l'intégralité ci-joint. Cette lettre tient aux reports répétés de l'avis de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites et de la décision préfectorale sur ce projet de parc, reportés à plusieurs reprises depuis le début de l'année 2019, ainsi qu'à la nécessité de faire avancer le dossier de classement du site des Monédières en raison de son caractère pittoresque.

Un communiqué de presse explicatif vient d'être envoyé aux journaux La Vie Corrézienne, le Populaire du Centre et bien évidemment La Montagne, qui s'en est déjà fait l'écho dans son édition du 27 août.

Rappelons que le projet de parc éolien du Peuch Géant, porté par la société Engie Green, est situé sur les communes de Veix et de Pradines, à proximité immédiate de Chaumeil et de Lestards, comprend 6 éoliennes (5 sur la commune de Veix, 1 sur la commune de Pradines), d'une hauteur de mât de 80 m et un rotor de 92 m, correspondant à des installations de 126,25 m de hauteur en bout de pale.

Ce projet déjà ancien (2010) a successivement fait l'objet :

- d'un avis réservé de la Mission régionale d'autorité environnementale de la région Nouvelle-Aquitaine (août 2018) au motif que « l'insertion du projet dans un paysage emblématique du plateau de Millevaches est un enjeu majeur » et que « le choix du site d'implantation (...) vient en contradiction avec les caractéristiques remarquables du site et les orientations de la politique de protection des sites et des paysages portée par la charte du PNR » ;

-
- d'un avis défavorable de la commission d'enquête publique (février 2019), conforme à celui de la majorité des habitants et des collectivités concernées (en particulier les communes de Veix, Chaumeil, Lestards, Saint-Augustin, la Communauté de communes de Vézère Monédières Millesources, le PNR Millevaches en Limousin)¹.

L'Association s'est toujours opposée à ce projet, tant pour la préservation d'un paysage remarquable que pour le développement des activités sport-nature, en particulier le site d'envol de vol libre du Puy de la Monédière et du Suc au May, où des amateurs de toute la France viennent pour sa variété d'orientations, et qui serait irrémédiablement compromis par l'implantation de ces éoliennes.

Face aux offensives commerciales des industriels, particulièrement actifs en cette rentrée, et aux atermoiements de la puissance publique, le rôle des élus est primordial. Aussi Vues sur les Monédières demande aux maires, conseils municipaux et aux intercommunalités de rester vigilants et de tenir leurs électeurs informés.

A propos de l'Association « Vues sur les Monédières »

L'Association Vues sur les Monédières est une association loi de 1901 créée le 22 février 2019 à partir d'un groupement citoyen informel mobilisé par le projet de parc éolien industriel du Peuch Géant sur les communes de Veix et Pradines.

Elle se donne pour mission de protéger les paysages du Massif des Monédières et de ses environs en tant qu'espace naturel, économique, agricole et touristique, de mettre en valeur le massif et le promouvoir dans le respect du développement durable.

Contact : vuessurlesmonedieres@gmail.com

Site web : <http://vuessurlesmonedieres.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/Vues-sur-les-Monédières-2376144205731843/>

¹ Nota bene : les communes de Pradines, Gransaigne, Saint-Yrieux-le-Déjalat ont donné un avis favorable au projet, la Communauté de Communes de Vendadour-Egletons-Monédières et la commune d'Affieux n'ont pas répondu dans les délais.

Association « Vues sur les Monédières »
Le Naud
19260 VEIX

Veix, le 22 août 2020

Madame Salima SAA
Préfet de la Corrèze
Rue Souham
19000 TULLE

Madame le Préfet,

Au nom des membres de notre association, nous tenons à vous souhaiter la bienvenue dans notre beau département de Corrèze.

Vues sur les Monédières est une association loi 1901 dont l'objectif est la protection et la mise en valeur du massif des Monédières.

Les Monédières sont un ensemble de petites montagnes qui culminent à 920 mètres d'altitude, un belvédère au sud-ouest du Plateau de Millevaches d'où l'on admire des panoramas qui vont des collines du Périgord et du Quercy, aux monts d'Auvergne avec les massifs du Cantal et du Sancy. Un lieu préservé, chargé d'histoire et de secrets, où les activités économiques, touristiques, agricoles, forestières se combinent et se complètent. Un site remarquable qui fait l'objet d'un dossier déjà avancé au sein des services de l'État pour son classement en raison de son caractère pittoresque ; dossier de classement que **nous vous demandons officiellement de bien vouloir relancer.**

C'est ce bel équilibre entre un lieu préservé et un dynamisme économique lié à l'attractivité du site qui menace d'être rompu par un projet d'éoliennes industrielles dit du « Peuch Géant », porté par la société Engie Green. C'est un projet déjà ancien, que l'on croyait oublié et qui a refait surface fin 2018. Au terme de l'enquête publique tenue pendant la trêve des confiseurs, la commission a rendu un avis défavorable au projet le 8 février 2019, conforme à celui de la majorité des habitants et des collectivités concernées. Depuis l'origine de ce dossier, la façon de procéder des différents acteurs nous inquiète et nous conduit à rester vigilants et mobilisés jusqu'à ce que le projet soit définitivement abandonné, conformément à l'expression des citoyens, des différents organismes et associations qui portent un intérêt aux Monédières, des collectivités concernées, du PNR et de l'avis des experts de la commission d'enquête.

Depuis cette date, la décision du Préfet d'autoriser ou non la construction et l'exploitation de ce parc éolien industriel est régulièrement repoussée. La dernière CDNPS en date du 13 mars dernier, devait statuer suite à l'avis défavorable des services de l'état, comme le journal La Montagne le rappelait dans son édition du 19 février 2020. Mais cette commission a été ajournée en dernière minute en raison de la situation sanitaire. Nous avons appris il y a quelques jours qu'une nouvelle commission allait se tenir le 4 septembre et avons été stupéfaits de constater que ce dossier ne figure pas à l'ordre du jour. Quelle en est la raison ? Nous vous faisons part de notre profonde incompréhension devant cette situation que rien ne semble justifier.

Il nous semble qu'une décision claire, et conforme aux avis majoritairement défavorables, serait de nature à lever l'incertitude qui empêche les différents acteurs du dynamisme local d'avancer sereinement, car les délais entraînent le doute et même la défiance. Aussi **nous**

vous demandons de faire aboutir ce dossier de toute urgence en inscrivant ce projet à l'ordre du jour de la CDNPS du 4 septembre, sachant que tous les membres disposent déjà du dossier complet depuis 6 mois.

Afin d'éclairer votre décision, nous serions ravis de vous accueillir au sein de nos Monédières afin que vous puissiez mesurer toute l'ampleur de l'enjeu. Nous y œuvrons activement, comme cet été où nos bénévoles ont rouvert un magnifique chemin rural pour la joie des promeneurs, randonneurs et touristes : ce sont certes des petites choses, mais qui témoignent d'un territoire vivant et attractif. Nous pourrions également vous faire découvrir les aménagements sport nature sur les communes de Veix et Chaumeil, réalisés avec le concours de fonds publics (plus de 250 000 €) sans compter les investissements privés locaux, qui pourraient être réduits à néant par ce projet d'éoliennes industrielles. En particulier le site d'envol de vol libre du Puy de la Monédière et du Suc au May, où des amateurs de toute la France viennent pour sa variété d'orientations, serait instantanément condamné. Rappelons que ce projet, qui fait vivre 3 animateurs à temps plein de la station sports nature de Treignac, plus 1 indépendant, avait été soutenu dès 2006 par le Préfet de l'époque qui y avait décelé une véritable dynamique territoriale.

Vous pourriez aussi rencontrer les nombreux acteurs économiques locaux de la production agricole, de la sylviculture, de l'accueil touristique, qui forment le socle d'une économie enracinée, non délocalisable et pérenne. Vous pourrez constater qu'un territoire attractif suscite de l'activité et des installations nouvelles : les maires vous confirmeront le nombre important de demandes qu'ils reçoivent actuellement pour des logements.

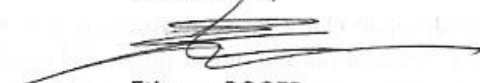
Notre territoire a fait l'objet d'un article significatif dans La Montagne du 9 août dernier, la rediffusion il y a quelques jours de l'émission « Des Racines et des Ailes » sur la Corrèze où les Monédières et leur projet de classement tenaient une place emblématique, le Tour du Limousin y est passé il y a moins d'une semaine, le Tour de France y passe le 10 septembre... Toutes ces initiatives et ces événements en font un lieu de notoriété qu'il est essentiel de ne pas dénaturer afin que les retombées issues de l'activité touristique puissent contribuer au dynamisme local et à l'accueil de nouveaux habitants.

Nous pouvons également nous déplacer afin de vous rencontrer et répondre à vos questions.

Dans un contexte où de nombreux projets éoliens émergent ou sont en attente, et compte tenu de l'urgence à rejeter ce projet en particulier, nous rendrons public ce courrier auprès de la presse, des élus du territoire et des associations de protection de la nature qui s'intéressent de près au dossier.

Nous vous remercions pour l'accueil que vous réserverez à ce courrier et vous prions d'agréer, Madame le Préfet, l'expression de nos salutations distinguées et de notre très profonde détermination.

Pour l'association « Vues sur les Monédières »,
Le Président,



Etienne ROGER